

FRANCE Désormais, ils disent appartenir à une « famille ». Des jeunes d'entreprises sous-traitantes ont, en fait, créé leur syndicat. Reportage. Par Frédéric Dayan

Les jeunes s'imposent à la

« Dans ma cité, c'est la loi de la jungle, quand j'arrive au boulot, c'est la loi du plus fort, la loi du fric. C'est pas possible, on croit qu'on va s'en sortir quand on a enfin trouvé un boulot et puis il y a toujours quelqu'un pour te prendre la tête. » Yann n'a que des mots simples pour parler de sa vie. C'est un môme des banlieues comme François, Bruno, Marc, Mario, Momo, Sébastien, ses nouveaux copains. Autour de cette table, on peut se dire « camarades », mais eux, ils préfèrent « copains ». Tous jeunes syndiqués à la CGT, salariés de trois sociétés sous-traitantes d'Air France, TSA, TSCI et Home-Service, ils vivent depuis peu une drôle d'aventure. En quelques semaines, ils ont adhéré à la CGT, créé leur section syndicale, désigné un délégué central, entamé des procédures avec l'inspection du travail. Il y a six mois, certains d'entre eux vous auraient dit : « syndicat caca, CGT cocos ». Aujourd'hui, ils ne jureraient plus que par leur section et sont tous fiers de leur première heure de grève le 9 novembre dernier. Tout ce chemin, ils l'ont commencé avec l'appui de la section CGT de la Maintenance Air France de Roissy. Celle-ci s'interrogeait sur l'aide qu'elle pouvait apporter à ces salariés de la sous-traitance qui occupent désormais la quasi totalité des postes d'OS. « Le syndicat, ça a vraiment changé notre vie, explique Sébastien. D'abord, il a fallu que le patron nous fasse des contrats à durée indéterminée. » Certains avaient fait jusqu'à douze missions d'intérim à la Maintenance de Roissy. « On ne savait pas, qu'au troisième contrat, le patron devait nous embaucher, explique Marc. C'est le syndicat qui nous a fait découvrir nos droits. » Moins précaires, ces jeunes sont devenus plus bavards. Ils ont commencé à dénoncer leurs conditions de travail. « Avant, on nous disait, tu bosses et tu la fermes, parce que dehors, il y en a trois millions qui veulent ta place, raconte Yann. » Depuis que la CGT est implantée, la direction n'a pas abandonné sa morgue mais elle a dû céder sur des revendications concernant l'hygiène et les conditions de travail. Incontestablement la vie a changé, mais « c'est dans les têtes que les choses ont bougé, affirme François Parisy, le délégué central CGT des trois entreprises. Maintenant, on a redressé la tête. Plus question de se laisser marcher dessus. On ne cherche pas la fortune, on veut juste avoir notre dû. » C'est sensible autour de cette table, ces jeunes forment maintenant une « famille » ; c'est leur terme qu'ils opposent à celui de clan, parce que « dans famille il y a la solidarité. C'est la première fois de ma vie que je peux prendre une décision, donner mon avis. » Bruno a tapé juste, ses copains acquiescent. Marc explique : « On se parle, on s'écoute, on se respecte, même si on est pas d'accord sur tout. Au moins, le tôlier, il a une vraie force face à lui. » S'ils ont acquis une nouvelle citoyenneté, ces jeunes travailleurs sont soudés par des revendications. Ils entendent bien obtenir l'application de la convention collective régionale des activités aéroportuaires et le respect des règles d'hygiène et des minima salariaux.



Marcel Lorré



Marcel Lorré

Bruno : « enfin salarié ! »

Dans sa cité de Seine-Saint-Denis, Bruno n'a pas fait mystère à ses potes de son engagement à la CGT. Ses copains ne l'ont pas chambré. Mieux, son combat syndical pour faire respecter ses droits lui vaut la sympathie ; « à leurs yeux, je suis déjà un peu dans un autre monde, différent des petits boulots-galère. J'ai un copain, à force de discuter avec lui, je lui ai redonné l'envie de chercher. Il croyait qu'un Beur pouvait pas trouver un boulot et qu'il était plus bon à rien. Il est allé dans une boîte d'intérim, et maintenant, il est chez Citroën-Aulnay. C'est pas le Pérou, mais c'est comme ça que j'ai commencé moi aussi. Maintenant, j'ai un contrat. »

Au lavage, la vie a changé

maintenance

« Venez au vestiaire, on va vous montrer à quoi ça sert un syndicat. » Direction la salle des pendus de la station de lavage des avions d'Air France. Là un jeune homme, salarié d'Home-Service, sous-traitant de la compagnie aérienne exhibe son ciré doublé pour l'hiver, ses nouvelles chaussures de sécurité. « Les vieilles que j'avais encore hier, elles étaient complètement bouffées par l'eau et les détergents », explique le jeune homme maintenant masqué derrière un haume de plexiglas et ganté de neuf. Tous ces équipements, les salariés d'Home-Service devaient s'en passer. Résultat, tous ont eu un jour ou l'autre des problèmes oculaires à cause des projections de savon. Mais ce n'est pas tout, aujourd'hui, pour la première fois, ils ne travaillent pas car le vent souffle au delà de vingt nœuds.



Marcel Lorrre

15

Ci-dessus, le salarié de Home-Service est fier de montrer la tenue de travail obtenue.

Ci-contre, les syndiqués CGT de TSA après une entrevue gagnante avec leur patron.

Première confrontation

Lundi 14 novembre cinq des jeunes syndiqués de TSA étaient convoqués pour une sanction. Depuis qu'ils sont à la CGT, on leur a changé leurs horaires. Ils doivent travailler de 12 h 45 à 22 heures au lieu de 8 heures à 17 heures. Avec leur syndicat et forts d'un avis de l'inspecteur du travail, ils exigent leur réintégration et continuent de pointer à 8 heures et de quitter la plate-forme à 17 heures. Lors de leur première confrontation directe avec leur employeur, ils ont obtenu la levée des demandes de sanction. Un premier recul. Mais il reste maintenant à arracher de vrais salaires. Ce sera une autre paire de manches car leur patron se retranche derrière une renégociation de ses contrats de sous-traitance avec Air France.

L'hebdo de l'actualité sociale V.O. n°2621/60

POINT DE VUE

« La multiplication des sous-traitants nous pose de nouvelles questions », affirme Bernard Maugis, l'un des secrétaires de la section CGT de la DM Air France de Roissy. Nous rencontrons aujourd'hui des « jeunes très précarisés, très mobiles, qui travaillent avec la peur au ventre d'être virés si on les surprend à causer avec un délégué CGT. Depuis 1989, on voit se constituer une zone de « non-droits » dans une entreprise où les garanties collectives étaient jusque-là très fortes. » Comment aider ces salariés qui ne relèvent pas des mêmes conventions collectives ni des mêmes fédérations d'industrie ? On le voit, les enjeux sont complexes. Il a donc fallu « imaginer, déployer beaucoup de temps, de moyens humains pour arriver à ce que ces jeunes sous-traitants relèvent la tête et osent affronter leur direction. Nous les soutenons, sans faire à leur place, ils ont leurs revendications, nous avons les nôtres ; notamment nous nous battons pour réintégrer à Air France ces travaux sous-traités, dont nous soupçonnons qu'ils coûtent trop chers, et pour l'embauche dans la compagnie de ces salariés ».